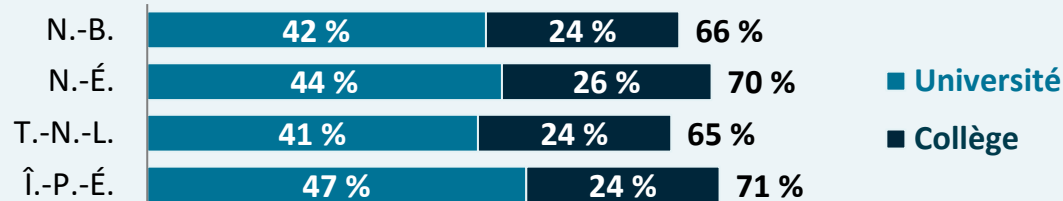


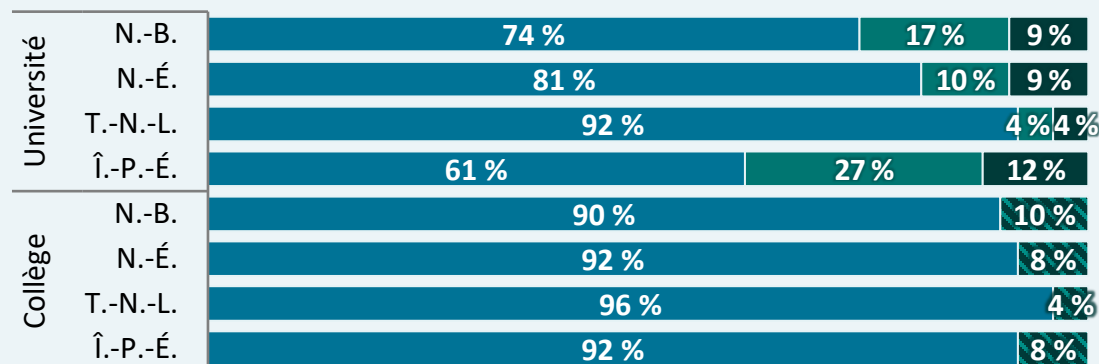
Taux de transition entre les études secondaires et les études postsecondaires



Remarque 1 : Selon les diplômés du secondaire de 2019 qui ont fait la transition à des études postsecondaires dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme.

Remarque 2 : Les cohortes de 2020 et 2021 ne sont pas prises en compte en raison d'une période d'observation tronquée et de l'absence de clés de liaison, ce qui a entraîné la sous-estimation des transitions.

Parmi les personnes qui font la transition à des études postsecondaires



- Ont fréquenté un établissement dans leur province d'origine
- Ont fréquenté un établissement dans une autre province de l'Atlantique
- Ont fréquenté un établissement situé en dehors des provinces atlantiques

Remarque 1 : D'après les diplômés du secondaire de 2015 à 2021 qui ont fait la transition à des études postsecondaires.

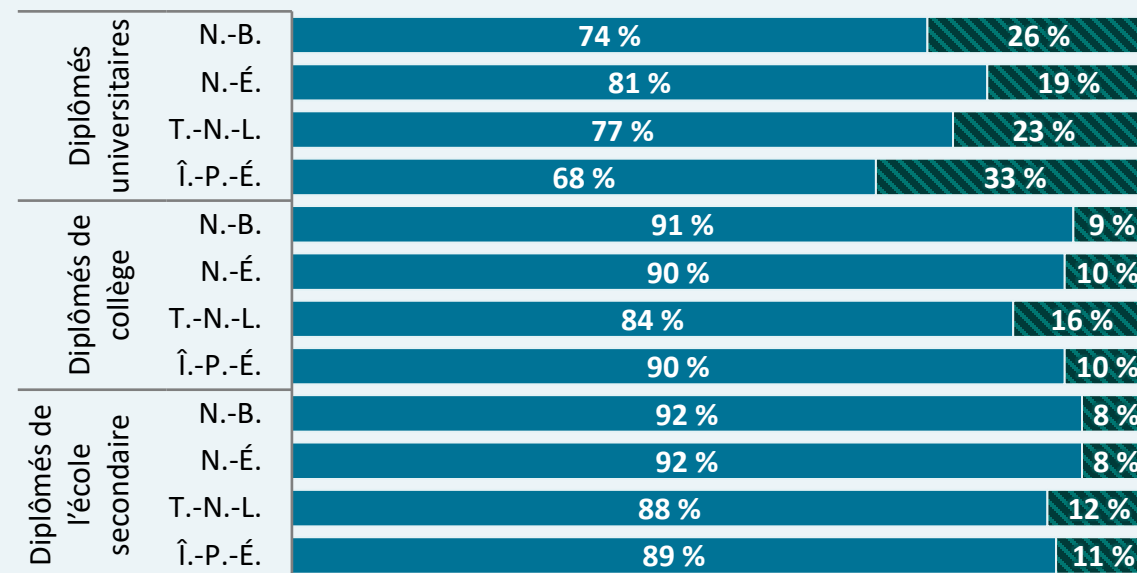
Remarque 2 : Pour les collèges, les régions « Autre province de l'Atlantique » et « En dehors des provinces atlantiques » ont dû être combinées en raison de la petite taille des échantillons.



Choix d'études postsecondaires des diplômés du secondaire dans les provinces de l'Atlantique

Résumé des résultats de recherche de DataNB (juin 2026)

Province d'emploi trois ans après l'obtention du diplôme



■ Province d'origine

■ Reste du Canada

Remarque 1 : La province d'origine est fondée sur la province dans laquelle la personne a fait ses études secondaires.

Remarque 2 : Seules les personnes qui ont déclaré un revenu d'emploi ont été incluses dans les calculs.

Remarque 3 : Les données sur les diplômés universitaires sont fondées sur la période de 2017 à 2019, tandis que les données sur les diplômés du secondaire et des collèges sont fondées sur la période de 2015 à 2019.

Remarque 4 : L'expression « diplômés du secondaire » désigne les diplômés du secondaire qui n'ont pas fait la transition à des études postsecondaires.